

SOMMAIRE

- 1- Editorial
- 2- L'Emploi en milieu protégé
- 3- L'Emploi en milieu ordinaire
- 4- L'Agenda

Chères amies, chers amis,

L'Unafam va célébrer les 28 et 29 juin à Paris, 50 ans d'existence et de travail - et de résultats, certes bien insuffisants encore, nous le savons tous, obtenus avec ténacité par nos équipes successives. Nous invitons vivement celles et ceux d'entre nous qui le pourront à participer au congrès de notre association qui offrira à des personnalités très diverses l'occasion de partager leurs convictions, leurs expériences,

leurs espoirs, leurs recherches, mais aussi – nous l'attendons – de prendre des engagements d'une grande importance pour nos proches malades et pour leurs familles. La revue « Un autre regard » rendra compte de ce congrès. Notre délégation 77 vous fera part dans le bulletin UNAFLASH77 – de ce qu'en auront retenu ses membres. Ce congrès marquera aussi la première année du mandat de notre nouveau président Philippe Charrier et soulignera les inflexions apportées aux politiques de l'Unafam par son équipe nationale et par lui-même.

En Seine et Marne, nous vivons à la fois le changement et la continuité :

- Changement avec l'arrivée de nouveaux (nouvelles surtout !) bénévoles et le passage de relais à la présidence de la délégation 77 entre Serge Le Gall et moi-même.
- Continuité car Serge et le Bureau de l'UNAFAM 77 ont accompli un travail de fond constructif, inventif, au contact du terrain, et cela dans un contexte difficile avec des moyens très limités. Ils ont donné à l'Unafam une notoriété, une présence et une reconnaissance remarquables, très utiles pour le succès de nos actions. Adhérent depuis longtemps mais bénévole depuis un an seulement (ouverture permise par le passage en retraite ...), je peux témoigner de la richesse de ce que j'ai découvert et de la participation très active et résolue des membres du bureau... qui tous ont accepté de poursuivre, chacun(e) selon ses possibilités. Que Serge Le Gall et tous nos amis en soient ici vraiment remerciés.

La continuité, c'est aussi et d'abord la priorité accordée à la présence auprès des familles, des « aidants » de nos proches malades – par l'accueil, l'écoute, l'information, les échanges, les rencontres conviviales ...

A ce titre, nous vous proposons dans ce modeste bulletin UNAFLASH 77 une série de courts articles sur l'emploi et, plus généralement, sur ce qui peut être proposé à nos proches en termes d'activités. L'objet de ce bulletin est de vous être utile, avec les limites dues à la grande diversité des cas que nous vivons. Nous ne prétendons donc pas couvrir l'ensemble du sujet mais seulement illustrer la variété des approches et des possibilités qu'elles offrent, souvent plus grandes que nous le croyons.

Plusieurs membres du bureau ont tenu à souligner que traiter ici ce thème ne signifie pas que nous « poussons » les aidants à explorer une piste « emploi ». Ils ont raison car tous nos proches ne sont pas en mesure d'aller dans cette direction, et nous espérons bien traiter d'autres pistes ultérieurement dans de futurs bulletins.

Enfin, nous nous efforçons de construire les occasions de vous rencontrer, d'entendre vos attentes et d'y répondre. Un travail incessant et un combat tenace à poursuivre

Hubert Peigné, président de la délégation de l'Unafam 77

DATE A RETENIR :

LA SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE

Du Lundi 18 mars 2013 au Vendredi 22 mars 2013

Thème : « VILLE ET SANTE MENTALE »

L'Emploi

Le travail est sans doute une composante essentielle du développement de la personnalité et de l'insertion dans la société, pour les handicapés comme pour les personnes valides. Toutefois, en ce qui concerne nos proches, malades psychiques, deux questions sont incontournables : ont-ils réellement la capacité de travailler ? et, quand bien même le pourraient-ils, peuvent-ils espérer trouver un emploi dans une société rongée par le chômage et la précarité ?

Les malades psychiques sont très souvent dans l'incapacité de travailler, que ce soit en milieu ordinaire ou en milieu « protégé » -Esat-, même s'ils sont stabilisés. Les malades psychiques ont de grandes difficultés à se situer dans le monde réel, qui leur apparaît souvent comme un monde lourd de menaces. On a pu dire, à juste titre, que les maladies psychiatriques sont des maladies de la relation, relation à soi, relation à autrui, relation au monde. Elles entraînent souvent un repli sur soi, et aussi une altération de l'activité organisée, même chez des sujets dont les capacités intellectuelles demeurent évidentes : effectuer les tâches les plus simples de la vie quotidienne peut être un défi insurmontable. Dans ces conditions, il est souvent illusoire d'espérer qu'un malade psychique puisse affronter durablement le monde de l'entreprise, régi par des contraintes de productivité et d'efficacité.

Certains, toutefois, sont en mesure d'avoir une activité et souhaitent travailler. Les organismes susceptibles de favoriser leur emploi – tel Cap Emploi- sont confrontés à une tâche titanesque : comment trouver des emplois pour des personnes handicapées dans une société où 10% de la population active est au chômage ? Sans doute la loi impose-t-elle aux entreprises de plus de 19 salariés d'avoir au moins 6% de salariés handicapés, sous peine de pénalités financières, mais près de la moitié des entreprises n'atteignent pas ce seuil¹ (et une sur dix ne compte même aucun travailleur handicapé). Au total, autour de 3% seulement des emplois sont occupés par des travailleurs handicapés. Le taux de chômage des personnes reconnues handicapées par les MDPH et cherchant un emploi est de plus de 20%, soit deux fois plus élevé que celui de la population générale¹ ! Ajoutons que 40% des embauches effectuées par le réseau des Cap Emploi sont des CDD de moins de 6 mois...Les handicapés n'échappent évidemment pas au sort commun, chômage et précarité, pire même, ils le subissent plus durement ! Quelle place, dans cette jungle, pour les handicapés psychiques ?

¹ http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/bilan-politique_emploi.pdf

¹ Emploi et chômage des personnes handicapées, Dares, Novembre

MILIEU PROTEGE

Les ESAT, anciennement centres d'aides par le travail (CAT), permettent à une personne handicapée d'exercer une activité « professionnelle » dans un milieu protégé, si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire. L'orientation, décidée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), vaut reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. En Seine et Marne, il existe deux établissements destinés spécialement aux personnes ayant des troubles psychiques :

- **ELISA SENART** au 58 bd Maurice Faure à COMBS-LA-VILLE - Tel : 01.64.88.18.60

- **ELISA 77 CHELLES** - ZAC de la Tuilerie au 41 rue de Valengelier 77500 CHELLES Tél : 01 64 21 35 35

Bien évidemment, il existe d'autres ESAT pouvant accueillir nos proches, mais vous y rencontrerez un public ayant des handicaps divers.

L'ESAT IMO, ouvert depuis octobre 2005, est agréé pour accueillir 37 personnes sur tout le département seine et marnais. L'ESAT IMO, grâce à un accompagnement spécialisé, apporte une réponse à toute personne en situation de handicap s'inscrivant dans une démarche compatible avec une insertion professionnelle en milieu ordinaire. Ces dernières doivent être reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et bénéficier d'une orientation professionnelle en ESAT.

L'ESAT IMO est une structure dite "Hors les murs" : Les personnes travaillent directement dans des entreprises privées ou publiques, sous contrat de mise à disposition reconductible.

Une passerelle entre le milieu protégé et le milieu ordinaire de travail est donc mise en place, permettant une intégration pérenne dans le milieu ordinaire de travail grâce à un réentrainement professionnel en entreprises classiques. Coordonnées : ESAT IMO Actiparc 3 - Bât A au 240 rue de la Motte 77550 Moissy-Cramayel - Tél: 01.64.13.66.99. *Lionel BOUTET-CIVALLERI*

Pour toutes informations, vous pouvez consulter le site internet www.mdph77.fr ou www.unafam.org ou joindre notre chargée de mission au 01.64.39.35.92

MILIEU ORDINAIRE

« Tout employeur du secteur privé et tout établissement public à caractère industriel et commercial occupant 20 salariés ou plus, doit employer, dans une proportion de 6 % de son effectif salarié. Cette obligation d'emploi s'applique à l'établissement par établissement pour les entreprises à établissements multiples. Elle s'applique également aux personnes handicapées, dans la fonction publique selon des modalités particulières (sur ce point, on peut consulter le site du FIPHP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) » www.travail-emploi.gouv.fr

CAP EMPLOI En lisant la notification de la MDPH, nous avons vu une « orientation vers CAP EMPLOI » et nous nous demandons à quoi cela correspond ?

Comme son nom l'évoque CAP EMPLOI est une association à laquelle peut s'adresser une personne reconnue Travailleur Handicapé pour l'aider à trouver un emploi

Un conseiller la recevra pour faire dans un premier temps le point sur les métiers compatibles avec le handicap. Ensuite un objectif professionnel réaliste sera fixé. Au besoin une formation sera envisagée afin d'acquérir toutes les compétences requises.

La personne handicapée sera ensuite suivie et aidée dans sa recherche d'emploi (méthode, offres d'emploi, subventions possibles) au cours de plusieurs rendez-vous. Si cela est nécessaire, des aménagements matériels sont prévus. Le conseiller restera en contact une fois l'emploi commencé afin de soutenir la personne handicapée et certaines fois de servir d'intermédiaire entre le salarié et le responsable du personnel.

CAP EMPLOI a différentes antennes :

- Site Centre au 200 rue de la fosse aux Anglais BP 88 - 77001 MELUN cedex - tel. 01 64 79 59 39
- Site nord ouest au 101, Rue de Paris Immeuble Kheops (rdc) - 77200 TORCY - tel. 01 60 06 82 00
- Site nord est au 3 rue Aristide Briand - 77100 MEAUX - tel. 01 60 09 80 40
- Site sud au 51 avenue Thiers - 77000 MELUN - tel. 01 64 87 08 73

Et si l'activité était un loisir, des rencontres, des échanges...

Les Groupes d'Entraide Mutuelle sont des lieux conviviaux et chaleureux qui permettent aux personnes souffrant de troubles psychiques de sortir de chez soi. C'est un lieu d'écoute et d'échanges. Il donne la possibilité de faire des activités (sportives, artistiques...) et des sorties. On y vient quand on veut pour y parler, pour être écouté, pour partager.

Sur notre département, nous avons 6 GEM, et nous espérons que d'autres verront le jour.

- **LAGNY SUR MARNE** au 10-16 rue Saint Denis Tel : 06.85.72.67.62
- **MEAUX** au 2 rue Alexis Carrel Tel : 01.60.25.63.03
- **COULOMMIERS** 27 avenue de Strasbourg Tel 01.64.03.06.57
- **MELUN** 16 quai Pasteur Tel : 06.37.00.55.13
- **VARENNES SUR SEINE** 5 rue Grande Tel : 06.64.05.10.17
- **FONTAINEBLEAU** 191 rue Saint Méry Tel : 06.69.48.08

Pour toutes informations, vous pouvez consulter le site www.unafam.org ou www.mdph77.fr ou joindre notre chargée de mission au 01.64.39.35.92

Nos Permanences

Melun : Tous les jours avec rdv dans nos locaux au 26 rue des Mézereaux

Dammarié les lys : les 1^{er} vendredis du mois avec rdv au Centre Socio Educatif

Le Mée sur Seine : Tous les jours avec rdv au Centre Social Agostini

Pontault combault : Tous les jours avec rdv à la Maison des Associations

Lagny sur Marne : Les 3^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois avec rdv au 9 rue Vacheresse

Coulommiers : 3^{ème} vendredis au CMP ou à l'hôpital de Coulommiers.

ECOUTE 77

Des bénévoles sont à votre écoute 24h/24 et 7j/7 au **01.64.39.47.75**

A vos Agendas

Mardi 19 mars de 10h à 16h30 : Journée Portes Ouvertes du CMP de Brie Comte Robert au Centre hospitalier local 17 rue petit de Beauverger au Pavillon Hôteldieu 77170 BRIE-COMTE-ROBERT.– à l'initiative du Dr Olivier FOUCAULT. **Inscription et informations au Tel : 01 60 28 53 72**

Mardi 19 mars de 13h30 à 17h : Conférence débat sur les Conseils Locaux en Santé Mentale (à la mairie de Pontault-Combault, salle Madame Sans-Gêne dans la Cour de la Ferme Briarde au 107 avenue de la République). Nous aborderons les questions suivantes : la création et le fonctionnement d'un CLSM...

Inscription sur www.reso77.asso.fr ou par mail à secretariat@reso77.asso.fr

Mardi 19 mars de 17h30 à 19h30 : Réunion d'information sur les moyens et objectifs psychiatriques, suivi d'un débat avec le public. Salle « Clé des Champs » au 26 rue des Tournelles à Brie Comte Robert.

Inscription et informations au Tel : 01 60 28 53 72

Mardi 19 mars de 20h30 à 22h : Conférence débat à l'initiative de Mme MUSSON, chef de Pôle en psychiatrie à l'Hôpital de Melun sur les articulations pour la prise en charge somatique des patients souffrants de troubles psychotiques. De plus, il sera abordé le thème de l'ouverture prochaine (juin 2013) du Centre d'Accueil et de Crise de l'hôpital de Melun. Espace Saint Jean Melun. **Inscription et informations au Tel : 01 60 71 61 96**

Jeudi 21 mars 2013 de 10h-12h : Conférence sur la Prise en charge de l'adolescent à l'initiative du Dr MUSSON (chef de Pôle en psychiatrie) à la Maison Jean 23 rue Edmond Michelet 77000 MELUN.

Inscription sur www.reso77.asso.fr ou par mail à secretariat@reso77.asso.fr

Jeudi 21 mars 2013 de 14h à 17h : Journée portes ouvertes au CATTP de Savigny le Temple afin que de présenter les différents services extra hospitaliers se trouvant sur le secteur de Savigny le Temple. LIEUX : rue Marceline Leloup 77176 Savigny-le-temple (à l'initiative du Dr BALLIVET). **Inscription par mail au 77@unafam.org**

Jeudi 21 mars 2013 de 19h30-22h30 : Diffusion du film LES VOIX DE MA SŒUR au Cinéma APOLLO à Pontault Combault. C'est un film documentaire témoignant de la vie d'une jeune femme souffrant de schizophrénie. Présence de la réalisatrice : Cécile PHILIPPIN. Entrée payante : 5 euros (62 av de la République à Pontault Combault).

Vendredi 22 mars 2013 de 19h30 à 22h30 : Pièce de théâtre LE YO-YO de l'ESPOIR à l'Espace Saint Jean situé Place Saint Jean 77000 Melun (5 euros l'entrée). Cette pièce interactive aborde les difficultés qu'une famille rencontre en apprenant la maladie psychiatrique de leur fille adolescente. **Inscription sur www.reso77.asso.fr ou par mail à secretariat@reso77.asso.fr**

Et puis :

Lundi 18 mars au Vendredi 22 mars : Semaine d'Information sur la Santé Mentale. Diverses manifestations sont organisées. Voir programme ci-dessus.

Mardi 23 avril 2013 à 15h : Réunion d'information sur les Conseils locaux en Santé Mentale à la Maison Jean 23 rue Edmond Michelet à Melun

Jeudi 30 mai 2013 à 13h30 : Conférence à Montereau intitulée Les Troubles psychiques et le rôle de la famille.

Vendredi 7 juin 2013 à 13h30 : Réunion Annuelle des Adhérents sur les activités de la délégation UNAFAM au Château de Bois la Croix à Pontault Combault.

Pour toutes informations, vous pouvez joindre notre chargée de mission au 01.64.39.35.92